

## Compte rendu de la réunion du 14 décembre 2012

L'an deux mil douze, le 14 décembre, à 20h00, le conseil municipal de POMMERA légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabien Senaux.

Étaient présents : les conseillers en exercices sauf Sabathes C, Bray P, Debailleul F (excusés).

### **Attribution indemnité Concours Receveur Municipal:**

Suite aux diverses interventions du trésorier durant l'année sur les comptes de la commune il est demandé une indemnité correspondant au temps passé. accorde suite au vote pour : 8 contre 0

à 20h300 la séance est levée.